



## **Club PLUi Landes**

4 juin 2019

« **PLUi et transition énergétique** »

*Transition énergétique  
en Nouvelle-Aquitaine*

**Fracture énergétique** : précarité et vulnérabilité

**Perte de compétitivité** : facture énergétique des énergies importées

**Raréfaction des ressources et richesses naturelles**:  
eau, biodiversité, ...

**Dérèglements climatiques** : canicules, sécheresses,  
submersion-érosion, maladies vectorielles, hausse  
rapide des températures,...

**Des solutions d'atténuation et d'adaptation de court, moyen, long  
terme avec en grande majorité, un effet levier ou de synergie** :  
nouveaux marchés, balance commerciale, autonomie énergétique,  
réappropriation territoriale, innovations sociales, santé publique....

**Schéma intégrateur** : SRGPD, SRI, SRIT, SRCE, SRC AE

**Long terme et ambitions de moyen terme** : 2030

**Vision globale** : stop aux politiques en silo !

**Document référence** : portée prescriptive (prise en compte) et normative (compatible) pour les documents de planification et d'urbanisme : SCoT, PLU, PLUi ou cartes communales le cas échéant, PDU, PCAET et chartes de PNR

**Fil rouge énergie/climat** : stratégie nationale bas carbone

<https://concertations.nouvelle-aquitaine.fr/processes/SRADDET/f/146/>

## 5 Constats

Une région attractive mais déséquilibrée

Une région ouverte sur le monde mais inégalement desservie

Une armature territoriale garante d'accès aux services mais fragilisée

Une nature riche mais menacée par les pressions anthropiques et climatiques

Une transition énergétique et écologique amorcée mais qui mérite d'être amplifiée

## 4 Défis

Équité et cohésion sociales

Transition de nos modèles

Équilibre des territoires

Cohésion régionale

## 3 Orientations

Dynamisme

Création d'activités et d'emplois

Audace

Réponse aux défis démographiques et environnementaux

Solidarité

Union pour le bien-vivre de tous

## 14 Objectifs stratégiques

- Ressources locales
- Economie circulaire
- Innovation
- Grandes infrastructures
- Ouverture régionale

- Urbanisme et habitat
- Richesses naturelles
- **Transition énergétique**
- Déchets
- **Risques climatiques**

- Complémentarités
- Centralités et services
- Mobilité
- Accès au numérique

**43 fiches thématiques** disponibles dès juin 2017

**36 contributions** d'organisations privées et publiques

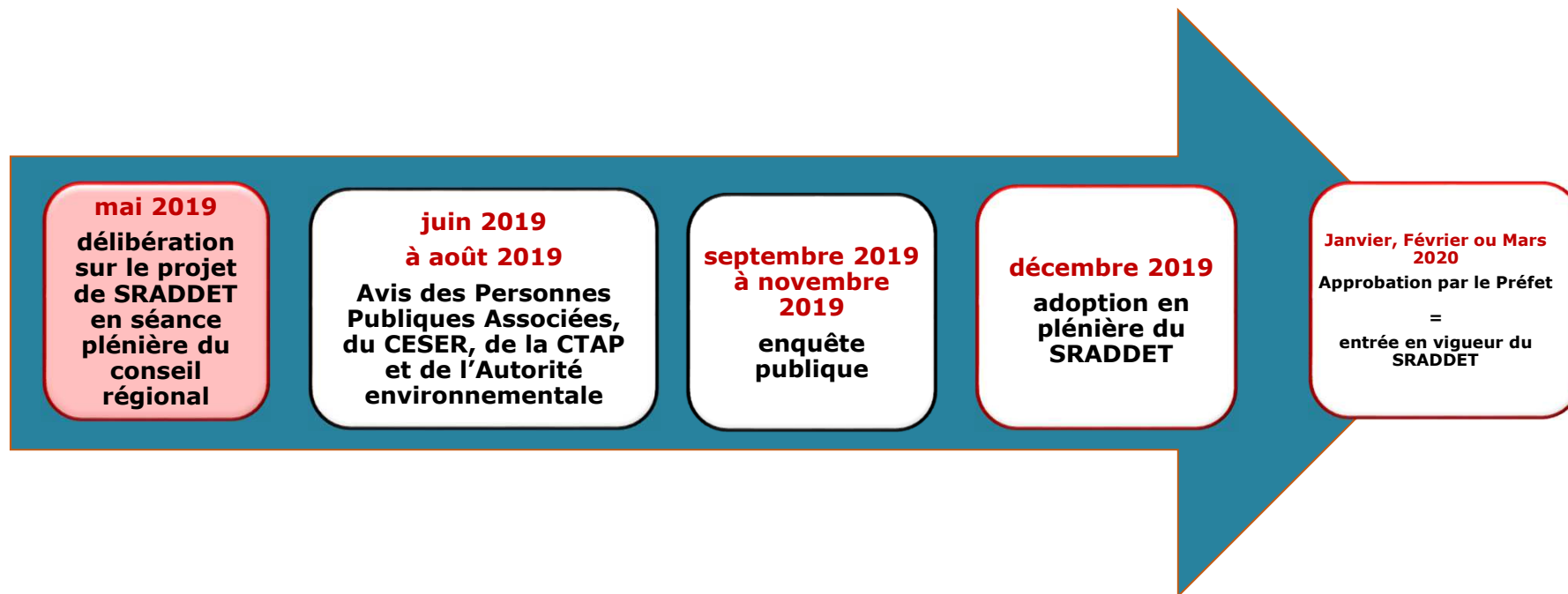
**6 séminaires thématiques** avec 460 co-constructeurs

**12 rencontres territoriales** avec 384 participants

**191 propositions d'objectifs globaux ou spécifiques :**  
Energie (131) GES et polluants (41) et Adaptation aux évolutions du climat (60)

**Le résultat d'un travail collectif concordant entre GES, énergie et qualité de l'air aboutissant à des objectifs (Fascicule 1), des règles générales (Fascicule 2) et la Stratégie détaillée climat-air-énergie (Fascicule 3), initiative propre à la Région Nouvelle-Aquitaine.**

## ÉTAT D'AVANCEMENT : QUELLES SONT LES PROCHAINES ÉTAPES ?



# Vos questions

? ? ? ? ? ?

# Vos remarques

! ! ! ! !

## **Des objectifs reposant clairement sur :**

**Le triptyque : sobriété, efficacité et EnR**

**La valorisation locale des ressources locales :**  
matériaux biosourcés, autoconsommation, ...

**L'anticipation des risques sur le long terme :** travaux  
du GIEC et Acclimaterra .... « Ne plus faire l'autruche »

**Les opportunités technologiques et sociales déjà en  
cours :** changement de paradigme à l'échelle locale

**Les objectifs énergie, gaz à effet de serre et qualité de l'air sont les seuls  
objectifs quantifiés obligatoires du SRADDET et fixés aux échéances :  
2021, 2026, 2030 et 2050**

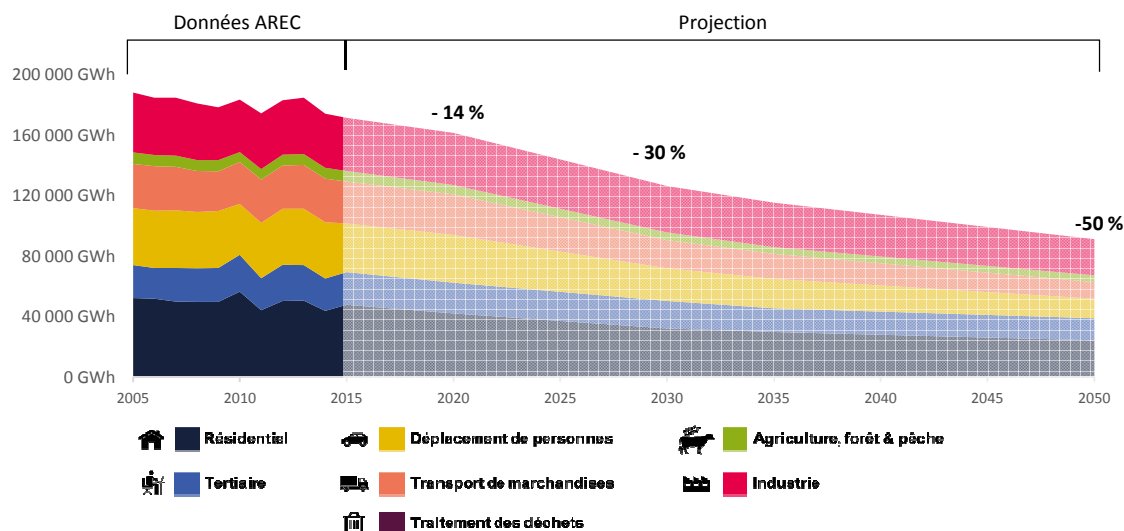


## RÉDUIRE LES CONSOMMATIONS D'ÉNERGIE ET LES ÉMISSIONS DE GES AUX HORIZONS 2020, 2030 ET 2050

Projection des consommations énergétiques finale en Nouvelle-Aquitaine par secteur (GWh)

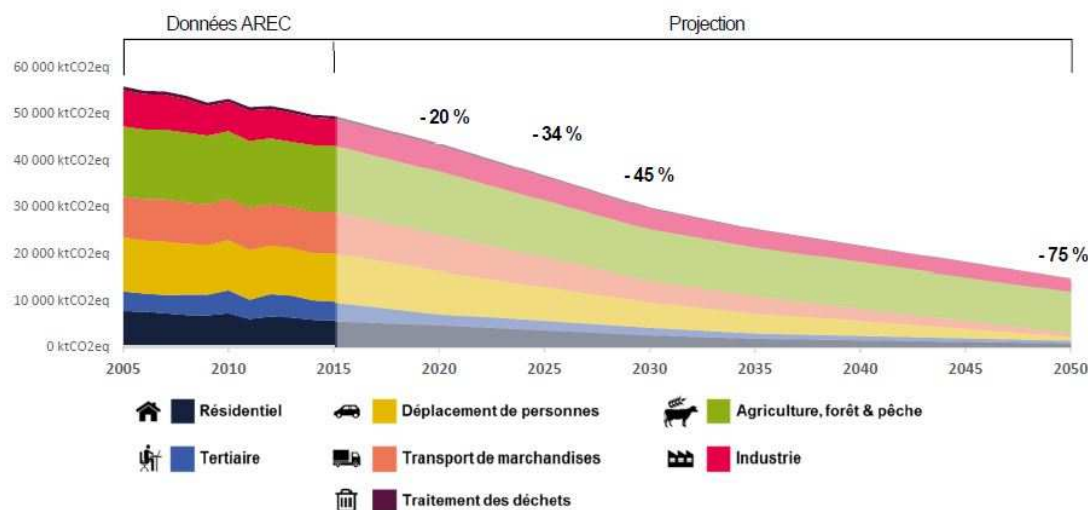
Pour les consommations d'énergie finale et en référence à 2010 :

- - 14 % en 2021,
- - 26 % en 2026,
- - 30 % en 2030,
- et - 50 % en 2050.



Production ENR 2050 : 96 480 GWh

Projection des émissions de gaz à effet de serre en Nouvelle-Aquitaine (ktCO<sub>2</sub>eq)



Pour les émissions de gaz à effet de serre et en référence à 2010 :

- - 20 % en 2021,
- - 34 % en 2026,
- - 45 % en 2030,
- et - 75 % en 2050.

## **SOBRIÉTÉ ET EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUES**

- **Ob 43** Réduire les consommations d'énergie et les émissions de GES aux horizons 2020, 2030 et 2050
- **Ob 49** Réduire les consommations d'énergie des et dans les bâtiments
- **Ob 14** Optimiser l'efficacité énergétique de l'industrie, de l'artisanat et du commerce par des organisations et des procédés facilitant l'économie circulaire
- **Ob 19** Développer les innovations technologiques et sociales dans le domaine des systèmes intelligents de gestion de l'énergie
- **Ob 53** Développer les réseaux de chaleur, à toutes les échelles territoriales, en accompagnement de la densification urbaine
- **Ob 50** Faire de la Nouvelle-Aquitaine la première « région étoilée » de France, en stoppant la pollution lumineuse du ciel nocturne

## **ENERGIES RENOUVELABLES**

- **Ob 51** Valoriser toutes les **ressources locales** pour multiplier et diversifier les unités de **production d'énergie renouvelable**
- **Ob 55** Développer l'**écoconstruction** en visant l'amélioration de la **qualité de l'air intérieur**
- **Ob 52** Développer **la ressource et l'usage du bois énergie** issu de forêts gérées durablement et respectueuses de la hiérarchie des usages (bois d'œuvre, d'industrie et énergie)

## **ADAPTATION AUX DÉRÈGLEMENTS CLIMATIQUES**

- **Ob 61** Renforcer la **protection de la ressource forestière** contre les divers risques, accrus par les dérèglements climatiques
- **Ob 62** Définir et appliquer les **stratégies locales d'adaptation par une anticipation des risques**
- **Ob 63** Reconquérir et renaturer les espaces naturels littoraux et rétro-littoraux pour limiter les conséquences des risques côtiers amplifiés par les dérèglements climatiques

## **AIR**

- **Ob 44** Améliorer la **qualité de l'air** aux horizons 2020 et 2030

*La qualité de l'air est très majoritairement une résultante des consommations d'énergie et d'émissions de gaz à effet de serre.*

## **GESTION ÉCONOME DE L'ESPACE**

- **Ob 32 Assurer la cohérence entre l'urbanisation, l'offre de transport et les réseaux et équipements existants (numérique, eau/assainissement, etc.)**
- **Ob 31 Réduire de 50 % la consommation d'espace à l'échelle régionale, par un modèle de développement économe en foncier**
- **Ob 39 Protéger durablement le foncier agricole et forestier**

- **Des règles pour contribuer à l'atteinte des objectifs**
- **Quatre domaines obligatoires** : Infrastructures transport-intermodalité-développement des transports, Climat-air-énergie, biodiversité, déchets
- **41 règles organisé en 6 chapitres** : 4 domaines obligatoires et aménagement équilibré du territoire, meilleure cohésion sociale et territoriale, gestion économe du foncier

## **SOBRIÉTÉ ET EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUES**

- **RG 27** L'isolation thermique par l'extérieur (ITE) des bâtiments est facilitée
- **RG 22** Le principe de l'orientation bioclimatique est intégré dans tout projet d'urbanisme et pour toute nouvelle construction, réhabilitation ou extension d'une construction existante

## **ENERGIES RENOUVELABLES**

- **RG 28** L'intégration des équipements d'énergie renouvelable solaires dans la construction est facilitée et encouragée
- **RG 29** L'optimisation des installations solaires thermiques et photovoltaïques est améliorée par une inclinaison adaptée de la toiture
- **RG 30** Les unités de production d'électricité photovoltaïque sont développées prioritairement sur les surfaces artificialisées non bâties, offrant une multifonctionnalité à ces espaces



## **ENERGIES RENOUVELABLES**

- **RG 31** L'installation des réseaux de chaleur et de froid couplés à des unités de production d'énergie renouvelable est facilitée
- **RG 32** L'implantation des infrastructures de production, distribution et fourniture en énergie renouvelable (Biogaz, hydrogène, électricité) pour les véhicules de transport de marchandises et de passagers est planifiée et organisée à l'échelle des intercommunalités, en collaboration avec la Région et l'Etat.

## **ADAPTATION AUX DÉRÈGLEMENTS CLIMATIQUES**

- **RG 23** Le rafraîchissement passif est mis en œuvre dans les systèmes urbains denses
- **RG 25** Les Schémas de cohérence territoriale (Scot) des territoires littoraux intègrent les scénarios GIEC 2050 et 2100 pour anticiper l'élévation du niveau de la mer
- **RG 26** Les documents de planification et d'urbanisme s'articulent avec les stratégies de gestion des risques littoraux
- **RG 24** Les documents de planification et d'urbanisme intègrent la ressource en eau en qualité et en quantité en favorisant les économies d'eau, la réduction des ruissellements, la récupération des eaux pluviales, la récupération des eaux grises et la préservation des zones tampons

**DÉVELOPPEMENT DURABLE ET GESTION ÉCONOME DE L'ESPACE**

- **RG 1** : Les territoires mobilisent prioritairement le foncier au sein des enveloppes urbaines existantes
- **RG 2** : Les territoires organisent essentiellement le développement des surfaces commerciales dans les centralités et les zones commerciales existantes
- **RG 4** : Les territoires favorisent, au sein des enveloppes urbaines existantes, l'intensification du développement urbain à proximité des points d'arrêts desservis par une offre structurante en transport collectif
- **RG 5** : Les territoires font des friches des espaces de réinvestissement privilégiés

**UNE INITIATIVE PROPRE À LA RÉGION NOUVELLE-AQUITAINE POUR :**

- **Expliquer** les raisons des hypothèses et projections retenues
- **Faciliter la réalisation des PCAET** et des autres démarches énergétiques territoriales
- **Partager la mise en œuvre** avec tous les acteurs privés et publics par et pour une meilleure compréhension
- **Préciser** les actions à prioriser
- **Permettre l'engagement rapide** des programmes et projets infra-régionaux pour une cohérence avec le SRADDET

# Vos questions

? ? ? ? ? ?

# Vos remarques

! ! ! ! !

# Merci de votre attention

## Vos questions ?

coptec@nouvelle-aquitaine.fr

jean-francois.louineau@nouvelle-aquitaine.fr

05 49 55 81 76

06 73 33 23 70

Site de Poitiers

<https://www.nouvelle-aquitaine.fr/grands-projets/conseil-permanent-transition-energetique-climat-coptec.html>